



DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES TRP

A remplir en lettres
capitales sans rature
ni surcharge
Attention :
Justificatifs
obligatoires à
fournir indiqués au
verso

Version 08/2021

- Service public régulier Service public à la demande Transport public occasionnel

I – IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :

- SARL SA SNC EURL Personne physique

Raison sociale de l'entreprise : _____

Nom commercial utilisé (le cas échéant) : _____

Adresse du siège social : _____

BP : _____ Code postal : _____ Commune : _____

N° Téléphone : _____ N° Portable : _____ Mail : _____ @ _____

II – IDENTIFICATION DU DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE :

- Monsieur Madame

Nom de naissance : _____ Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Adresse physique : _____ Commune : _____

BP : _____ Code postal : _____ Commune : _____

N° Téléphone : _____ N° Portable : _____ Mail : _____ @ _____

N° capacité professionnelle : _____

Dans le cas où le gestionnaire de transport de l'entreprise, titulaire de l'attestation de capacité professionnelle, ne serait pas le dirigeant de l'entreprise lui-même renseigner la partie suivante :

- Gestionnaire interne à l'entreprise Gestionnaire prestataire de service

- Monsieur Madame

Nom : _____ Nom d'usage : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Adresse physique : _____ Commune : _____

BP : _____ Code postal : _____ Commune : _____

N° Téléphone : _____ N° Portable : _____ Mail : _____ @ _____

N° capacité professionnelle : _____

III – DESCRIPTION DU MATERIEL ROULANT DE L'ENTREPRISE :

Immatriculation	Marque du véhicule	Type de véhicule	Nombre de places

IV – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES CHAUFFEURS DE L'ENTREPRISE :

Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Lieu de naissance

V – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES LIGNES DESSERVIES (TRAJETS EFFECTUES, JOURS, HORAIRES, COMMUNES DESSERVIES)

VI – ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENTREPRISE :

En cochant cette case, j'accepte que mes informations de transporteur agréé (n° TRP/VLC, nom du dirigeant de l'entreprise, raison sociale, enseigne commerciale, n° RIDET et commune du siège de l'entreprise) soient diffusées dans le registre des TRP/VLC du site internet de la DITTT.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et déclare n'avoir fait l'objet d'une condamnation définitive mentionnée au bulletin n° 3 du casier judiciaire entraînant une interdiction d'exercer une profession commerciale ou industrielle :

Nom : _____ **Prénom (s) :** _____

Timbre fiscal

Fait à _____, le _____
Pour servir et valoir ce que de droit,
(Signature du dirigeant)

Accusé réception DITTT :

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.
Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

APRES AVIS FAVORABLE DU DOSSIER DE DEMANDE PREALABLE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES TRP

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- 1 **timbre fiscal** à 1700 F.CFP
- 1 justificatif d'**inscription de votre entreprise au RIDET** de l'entreprise
- 1 copie d'un **justificatif d'identité** en cours de validité **du ou des dirigeant(s) de l'entreprise** (passeport, carte nationale d'identité recto verso ou permis de conduire)
- 1 copie d'un **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois : facture d'électricité, d'eau ou de téléphone, ou d'enlèvement des ordures ménagères, quittance de loyer, dernier avis d'imposition ou de non-imposition comportant l'adresse physique au(x) nom(s) **du(ou des) dirigeant(s) de l'entreprise**. S'il n'est pas à votre nom, fournir en plus : une attestation de logement signée par le logeur et une copie du justificatif d'identité du logeur (ou si en situation maritale une copie du certificat de mariage ou du livret de famille).
- 1 copie de l'**attestation de capacité professionnelle** du dirigeant ou gestionnaire des transports de l'entreprise.
- Copies de chaque **carte violette** (véhicule de transport en commun) ou **des certificats d'immatriculation** à jour des visites techniques.
- L'**attestation d'assurance** stipulant que les véhicules de l'entreprise sont couverts pour le transport de personnes à titre onéreux.
- Si demande d'envoi du certificat d'inscription au registre des transporteurs publics routiers de personnes par voie postale, joindre **OBLIGATOIREMENT** une **enveloppe** affranchie au tarif en vigueur libellée au nom, prénom(s) et adresse du demandeur. **Attention, la DITTT ne pourra être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement du courrier.**

PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT pour les sociétés, groupements ou toute forme associative d'entreprise de transport

- Exemple de **statuts** de la structure
- Extrait de la **délibération nommant le représentant légal ou administrateur**
- Justificatif de la **publication légale**
- **Extrait K-bis** datant de moins de 3 mois

OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE INSCRITE AU REGISTRE DES TRP

Avant le 31 janvier de chaque année, les entreprises inscrites au registre des TRP devront impérativement transmettre à la DITTT les pièces suivantes :

- **Déclaration préalable annuelle** (formulaire DITTT-SSCR-MOD-015) accompagnée des pièces justificatives demandées.
- Le justificatif de **renouvellement de l'assurance** de transport de personnes à titre onéreux, dès que celle-ci arrive à expiration **si cela survient en cours d'année**.

Par ailleurs, en cas de changement de nature à modifier votre situation au regard de votre inscription (changement de responsable légal, de titulaire de la capacité, de véhicule(s), de forme juridique ou d'activité...), vous disposez d'un délai de 2 mois pour en informer la DITTT

En cas de manquements graves ou répétés à la réglementation des transports, du travail ou de la sécurité, l'entreprise sera radiée du registre des TRP après avis de la commission des transports.

Sera directement radiée du registre, l'entreprise de transport public de personnes qui cesse son activité ou si le titulaire de l'attestation de capacité professionnelle décède, se trouve dans l'incapacité de diriger l'entreprise ou quitte cette dernière ou décède.